

Procès-verbal n° 4 de la réunion du Conseil d'administration du 30 juin 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M.Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S.Faraone, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*)

La réunion se déroule à jambes dans les locaux de l'Adeps et débute à 17h00.

0.Approbation de l'ordre du jour

Les membres du CdA approuvent l'ordre du jour tel que proposé.

1.Saison 2020-2021

1.1. Début de la saison 2020-2021 :

Suite aux dernières décisions du conseil national de sécurité, les membres du CdA décident de confirmer le 1er week-end septembre 2020 comme date du début des championnats 2020-2021.

1.2. Coupes AWBB

Après examen de la question et une large discussion, les membres du CdA décident de suivre la position du département coupes et de maintenir la suppression du premier tour.

1.3. Championnats régionaux des jeunes

M.Joliet, co-présidente du département championnat présente les modalités de montées et descentes qui ont été concertées avec le groupe de travail. Elles seront envoyées aux clubs et publiées dans une prochaine newsletter.

1.4. Protocole sports indoor

Les membres du CdA ont pris connaissance du protocole pour les sports indoor rédigé par le cabinet de la Ministre des Sports. Ce protocole a été publié dans la newsletter et sur le site.

1.5. Modalités sanitaires spécifiques de reprise basket.

En outre, ils s'accordent sur la rédaction d'un document qui tentera de cadrer la pratique du basket en tenant compte de la spécificité de notre discipline.

Ce document visera les entraînements, les matches, la gestion du public. Il s'inspirera des instructions de l'AISF, des mesures rédigées par le staff médical des équipes nationales, d'un échange avec les fédérations de sport ballons.

Différentes premières questions sont débattues

- L'octroi d'un sifflet électronique à main pour les arbitres (coût)
- Création d'un délégué sanitaire pour la gestion du public
- Le nombre de matches pouvant être sifflés par un arbitre
- La détection d'un cas de contamination et la question de la remise des matches
- L'ouverture des salles par les villes et communes

2. Organisation du CdA pour la saison 2020-2021

2.1. Situation de Patrick Flament

Les membres du CdA regrettent vivement les résultats du vote de l'assemblée générale en ce qui concerne la non-élection de P. Flament alors que le rapport de la commission informatique qu'il présidait a été approuvé à l'unanimité et que les avancées dans différents projets informatiques tels la feuille électronique ou l'adhésion progressive des comités provinciaux à une gestion commune de l'outil informatique de l'AWBB ont été saluées de manière unanime.

Ils tiennent vivement à le remercier pour les nombreuses années passées au sein du CdA, pour son dévouement à la cause du basket et ses marques d'humour qui animaient les réunions.

Ils attireront l'attention des groupements parlementaires sur la particularité d'une égalité de votes lors de la réélection d'un membre.

Compte tenu que les statuts n'interdisent pas à un membre désigné par le CdA de présider une commission sous la responsabilité d'un membre du CdA, les membres du CdA décident à l'unanimité de confier la gestion de la commission informatique à Patrick Flament sous le couvert du président.

Par ailleurs, la présidence du NDR de Basketball Belgium étant du ressort du CdA de Basketball Belgium, rien n'interdit à Patrick de poursuivre ses activités conformément aux dernières décisions de ce dernier.

2.2. Nomination du secrétaire-général

Mr B Scherpereel étant le seul candidat, il est nommé secrétaire-général pour la saison 2020-2021.

3.3. Nomination du trésorier général

Mr M. Collard étant le seul candidat, il est nommé trésorier-général pour la saison 2020-2021.

3.4. Nomination du vice-président

Mr J.Nivarlet étant le seul candidat, il est nommé vice-président pour la saison 2020-2021

3.5. Répartition des départements et des commissions

Département Championnat : M. Joliet et S.Faraone
Département Coupes AWBB : S Faraone
Département Arbitrage AWBB : A.Geurten
Département Détection & Formation : J. Nivarlet
Département Relations CP : I.Delrue
Département Handi-Corpos : B.Scherpereel
Département promotion & évènements : C.Porphyre
Département éthique & égalité des chances : M.Joliet
Département Mini-basket : I.Delrue
Département 3 X 3 : J. Nivarlet
Département communication & médias : JP Delchef
Département juridique : JP Delchef

Commission informatique : P.Flament (hors CDA)
Commission Entraîneurs : J.Nivarlet

3.6. Composition des départements

La date limite pour la composition des départements au 15 juillet 2020

3.7. Constitution du bureau

Le bureau du CdA est composé du président, du vice-président, du secrétaire-général et du trésorier-général

4. Dates des AG pour la saison 2020-2021

Les dates des assemblées générales sont fixées comme suit :

21 novembre 2020
27 mars 2021
19 juin 2021

5. Dates des réunions du CDA pour la saison 2020-2021

Sur proposition du président, les principes suivants sont adoptés :

- Diminution du nombre de réunions plénières
- Alternance avec des réunions en vidéoconférence
- Période d'essai jusqu'au 31 décembre 2020

Calendrier des réunions :

- Journées de travail : 11 & 12 août 2020
- vidéoconférence : 1^{er} septembre 2020
- réunion plénière : 15 septembre 2020
- vidéoconférence : 29 septembre 2020
- réunion plénière : 13 octobre 2020
- vidéoconférence : 27 octobre 2020
- réunion plénière : 10 novembre 2020
- vidéoconférence : 24 novembre 2020
- réunion plénière : 8 décembre 2020
- vidéoconférence : 15 décembre 2020

6. Bilan de l'Assemblée générale du 20 juin 2020

6.1. Tour de table

Les membres du CDA tiennent à souligner et remercier B. Scherpereel pour la bonne organisation de l'assemblée générale en ce compris la gestion de la question du non présentiel de certains membres annoncée en dernière minute.

Ils tiennent également à remercier P. Thomas pour l'assistance technique sans laquelle rien n'aurait été possible.

7 Suivi des décisions de l'assemblée générale du 20 juin 2020

7.1. Modifications statutaires

Il sera demandé à la commission législative de renseigner la version définitive des modifications statutaires dans les meilleurs délais.

7.2. Application de l'article PF18

Les modalités d'application de l'article PF18 feront l'objet d'une lettre du secrétaire dans les meilleurs délais.

7.3. Réforme de la compétition régionale des jeunes (poursuite des travaux)

Les membres du CdA s'accordent sur les modalités suivantes

- tables rondes dans chaque province
- examen des résultats des tables rondes par le groupe de travail

- rapport au CdA
- présentation des résultats des travaux à l'assemblée générale de novembre.

7.4. Résultats des élections

Les membres du CdA félicitent vivement C. Porphyre pour sa réélection.

Ils réitèrent leurs regrets relatifs au résultat de la non-réélection de P. Flament

8. Approbation du PV de la réunion du CDA du 16 juin 2020

Les membres du CDA approuvent le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020 tel qu'il a été publié dans la newsletter 856 du 26 juin 2020.

9. Suivi des décisions des réunions du CDA du 28 mai, 4 et 16 juin 2020

9.1. Courrier du secrétaire général

Les membres du CDA prennent connaissance des courriers envoyés par le secrétaire général.

10. Présentation du projet marketing Basketball Belgium

Les membres du CDA participent à la vidéoconférence organisée par le partenaire marketing de Basketball Belgium visant à promouvoir le produit Basket.

11. Gestion du personnel

11.1. Prolongation du contrat de Maud Bourmanne

Les membres du CDA approuvent la proposition du bureau de prolonger le contrat de M Bourmanne jusqu'au 30 juin 2021

11.2. Prolongation du contrat de Noeun Schoonbrodt

Les membres du CDA approuvent la proposition du bureau de prolonger le contrat de N Schoonbrodt pour une durée de 3 mois.

11.3. Prolongation de l'incapacité de travail d'Etienne Croon 31/12/2020

Les membres du CDA prennent connaissance du certificat médical prolongeant l'incapacité de travail 'E Croon jusqu'au 31 décembre 2020.

12. Indemnités d'arbitrage

12.1. Décision BasketVlaanderen

Les membres du CDA prennent connaissance, avec un vif étonnement, de la décision de l'assemblée générale de BasketVlaanderen du 20 juin 2020 relative à l'augmentation de l'indemnité kilométrique alors qu'il avait été convenu de se concerter avant prise de toute décision.

12.2. Courrier à BasketVlaanderen

Ils prennent connaissance de la réaction du président adressée au CdA de BasketVlaanderen qui reste pour l'heure sans réponse.

12.3. Décisions au niveau de l'AWBB

12.3.1. Au niveau des principes,

Rappelant la démarche conjointe auprès du SPF Finances, la réponse adressée à la seule BasketVlaanderen mais souhaitant, malgré ces nouvelles options unilatérales, maintenir une approche commune de la gestion de l'arbitrage, le CdA décide de

- fixer l'indemnité kilométrique des arbitres à 0.30 €/km
- charger le département arbitrage d'étudier les modalités de désignation des arbitres afin de limiter l'impact de l'augmentation de l'indemnité pour les clubs
- examiner les effets de l'augmentation sur la base des normes de compensation des 2 dernières saisons
- prendre contact avec les comités provinciaux pour appréhender la question au niveau provincial
- d'adresser des propositions pour l'indemnité des bénévoles de l'AWBB aux groupements des parlementaires.

13. Exercice des compétences administratives du CDA

13.1. Dossier CP Liège

13.1.1 Bilan de la réunion du 20 juin 2020 CDA - CP Liège

a) Sur la base du courrier adressé par le président au bureau du CP Liège, les membres du CDA s'accordent sur les éléments suivants :

De l'échange qui a eu lieu, il s'avère que

- *d'une part le président du comité provincial a reconnu que les termes formulés n'avaient pas leur place dans une intervention à vocation générale et publique mais il a tenu à souligner qu'il s'agissait de l'expression de son ressenti au terme de cette saison particulière et se voulait être interprété comme un appel à l'aide plutôt que d'une critique directe.*
- *d'autre part le CdA, ayant rappelé ses différentes interventions dans la gestion de la fin de la saison sportive qui ont à ses yeux constitué davantage qu'un soutien tacite, a conçu qu'un soutien plus formel aurait été approprié ;*
- *Enfin, tant le CdA que le comité provincial s'accordent sur l'importance de concrétiser leurs relations de manière plus concrète.*

Sur la base de ce qui précède, les membres du CdA approuvent la proposition de ne pas poursuivre l'application de l'article PA74ter.

b) Sous-entendus déplacés sur la personne d'un membre du comité provincial de Liège et jugés par l'intéressé non respectueux de la présomption d'innocence ;

Après avoir entendu les éléments du contexte dans lesquels les propos ont été formulés par le comité provincial, les membres du CdA recommandent que le président du comité provincial de Liège fasse une démarche auprès de l'intéressé.

13.2. Gestion du comité provincial de Liège

Parmi les différentes décisions qui ont été avancées et qui seront concrétisées dans les meilleurs délais, le CdA décide de mandater Mr Michel Collard pour le représenter aux réunions du comité provincial de Liège afin de confirmer à ce dernier son soutien, de lui garantir au quotidien l'assistance souhaitée et nécessaire sur certains dossiers.

14. Exercice des compétences judiciaires du CDA

14.1. Modalités de suspension /corona

Le président confirme que des décisions ont été concertées avec les 2 procureurs régionaux. Elles doivent toutefois être formalisées.

14.2. Dossier Boujout

Les membres du CdA sont saisi d'un dossier qui est suspendu jusqu'à comparution volontaire devant le comité provincial de discipline de Liège (FRBB) pour des faits commis en 1999.

Compte tenu de l'ancienneté des faits, de l'absence de dossier, de la sanction de fait encourue pendant plus de 20 ans et de l'inexistence de dispositions relatives à la prescription, le CdA décide d'autoriser Mr Boujout à reprendre des activités au sein de l'AWBB.

14.3. Dossier CBAS - Royal IV

Les membres du CdA prennent connaissance du dernier mail du Royal IV, daté du 29 juin 2020 sollicitant une dérogation inhérente aux délais prévus à l'article PA 75ter et l'approbation d'une convention PA 75ter

« Attendu que la demande d'approbation de l'apport d'activités du club Ecole européenne (2352) au club Royal IV (1423) ne répond pas aux conditions de forme prescrites par l'article PA75ter ;

Attendu qu'en effet, la demande n'est pas accompagnée d'une délibération des conseils d'administration des 2 clubs concernés ;

Attendu qu'en outre la convention n'est pas valablement signée, un des 4 des signataires n'ayant pas la qualité d'agir à la date de la convention ;

Attendu qu'enfin la nouvelle chronologie des faits est en totale contradictoire avec le contenu des courriers précédents adressés,

Le CdA décide de ne pas approuver la convention visant à transférer les activités de la R2 du club de l'école européenne (2352) au club Royal IV (1423).

15. Nouvelles des départements

15.1. Département arbitrage

A. Geurten, président du département, fait rapport du stage des candidats arbitres régionaux qui a eu lieu le week-end des 26, 27 et 28 juin 2020.

Il annonce l'organisation de l'assemblée régionale des arbitres régionaux le 29 août 2020

15.2. Département Promotion & Evénements

C. Porphyre fait part de ses travaux inhérents à la rédaction d'une cartographie détaillée (par équipes) de l'AWBB.

15.3. Département relations CDA-CP

Il est demandé à I. Delrue de rappeler aux comités provinciaux le prescrit de l'article PA72 relatif aux modalités de nomination des secrétaires provinciaux.

15.3. Département championnat BB

M. Joliet fait rapport de la réunion du département qui a eu le 29 juin 2020.

16. Calendrier des vacances des membres du CDA

16.1. Calendrier des vacances des membres du CDA

Les membres du CDA sont priés de communiquer leurs dates de vacance au secrétaire-général.

17. Tour de table

C.Porphyre : fait part de l'organisation d'un crowdfunding au RBB Gembloux

La prochaine réunion aura lieu les 11 et 12 août 2020

Bernard Scherpereel

Delchef Jean-Pierre

Secrétaire-général

Président